SÉMINAIRE

Droit du travail – Cas pratiques

LIEU
FER Genève

DURÉE
1 jour
en présentiel

PRIX
Membre
CHF 520.–
Non-membre
CHF 730.–

À PROPOS

Le séminaire fait partie intégrante du cours de droit du travail. Il permet aux participants de faire le point sur leurs acquis et de les mettre en pratique en vue de favoriser leur transfert dans le milieu professionnel. Les connaissances théoriques sont appliquées à des cas concrets récapitulant la matière. Des réflexions communes et des échanges permettent d'élaborer des marches à suivre utiles pour la pratique professionnelle.

OBJECTIFS

- Consolider ses acquis sur les thèmes les plus délicats en matière de droit du travail
- Vérifier et/ou planifier le transfert des acquis dans son milieu professionnel
- Échanger sur sa mise en pratique
- Réfléchir en commun sur la mise en place de marches à suivre

PUBLIC CIBLE

Ce séminaire est destiné aux dirigeants de PME, à leurs proches collaborateurs et aux responsables des services des ressources humaines qui ont suivi la formation théorique de droit du travail (module 1 à 3).

FORMATEURS

Juristes du SAJEC – FER Genève.

CONTACT

058 715 33 15
cours.seminaires@fer-ge.ch